

Kigali, le 18 Juin 1973.

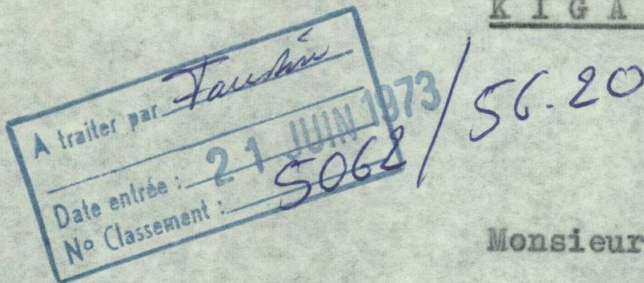
N° 2305/Q312.3./R.E./T.S.
 MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION  
INTERNATIONALE

 Monsieur le Ministre des Travaux  
Publics et de l'Energie
K I G A L I.

Réf. N° :

Annexe :

Objet :



Monsieur le Ministre,

Me référant à ma lettre n° 1107/Q312.3/  
R.E. du 21 mars 1973 dont copie vous a été transmise,  
concernant une requête officielle à l'Association Inter-  
nationale de Développement pour financer l'asphaltage  
d'une bretelle reliant la route Kigali-Gatuna au Chef-lieu  
de la Préfecture de Byumba, j'ai l'honneur de vous faire  
tenir ci-joint, pour élément de réponse, copie de la  
lettre du 3 mai 1973 par laquelle le Chef de la Division  
des Programmes (par interim) du Bureau Régional d'Afrique  
de l'Est demande d'avoir une estimation du coût de cons-  
truction et des indications concernant la justification  
économique de cette bretelle, en précisant en particulier  
le volume de trafic actuel et prévisible.

Je vous demanderais de réserver à la  
présente le bénéfice de l'urgence.

 Le Ministre de la Coopération  
Internationale

Aug. MUNYANEZA.-

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre chargé de la  
Coordination des Affaires Economiques,  
Techniques et Financières à la Présidence  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances KIGALI.
- Monsieur le Secrétaire d'Etat au Plan  
National de Développement KIGALI.
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda WASHINGTON.

COPIE

INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION

Le 3 Mai 1973

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre en date du 21 mars 1973 relative à la route Kigali-Gatuna, que votre Ambassadeur, Son Excellence Fidèle Nkundabagenzi, nous a fait parvenir le 4 avril.

Nous avons étudié votre suggestion de construire une bretelle asphaltée reliant la route Kigali-Gatuna au Chef-lieu de la Préfecture de Byumba et à première vue, cette suggestion nous paraît raisonnable. Toutefois, avant de pouvoir prendre une décision définitive, nous aimerions avoir une estimation du coût de construction, et des indications concernant la justification économique de cette bretelle, en précisant en particulier le volume de trafic actuel et prévisible.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous faire parvenir ces renseignements afin que nous soyons de mesure de décider si la construction de cette bretelle peut être financée dans le cadre du crédit IDA 196-RW (Projet Routier) sur les fonds éventuellement disponibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

sé/  
Lucien E. Moreau  
Chef de la Division des  
Programmes (par interim)  
Bureau Régional Afrique  
de l'Est

Son Excellence Augustin Munyaneza  
Ministre de la Coopération Internationale  
Kigali  
Rwanda